

■ **FONDATION LE CENACLE**, à Genève, promenade Charles-Martin 17, CH-660-2014004-2. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 20.10.2004. But: exploiter et entretenir à Genève un lieu de rencontre spirituel et culturel, ouvert à des groupes laïcs ou religieux soucieux de promouvoir les valeurs fondamentales de la personne humaine, en particulier la fraternité, la solidarité et la tolérance. Administration: conseil de fondation. Signature collective à deux de Brun Jean-Pierre, de Meinier, à Onex, président, Barde Nicolas, de et à Genève, vice-président, Regad Pierre, du Grand-Saconnex, à Onex, secrétaire, Föllmi Marco, de Genève, à Lancy, trésorier, Bossy Jean-Pierre, de et à Genève, et Moery Michel, de et à Genève, tous membres du conseil. Signature collective à deux a été conférée à de Sandol Roy Alain, de Neuchâtel, à Genève, directeur.

Journal no 13866 du 24.11.2004  
(02566006 / CH-660.2.014.004-2)